

## Tour d'horizon du nouvel entrepreneur individuel et du traitement des difficultés financières

#liquidation judiciaire	#surendettement	#insaisissabilité	#rétablissement personnel	#redressement judiciaire	#sauvegarde	#commission de surendettement	#Entrepreneur Individuel à Responsabilité Limitée (EIRL)	#Entrepreneur Individuel (EI)
-------------------------	-----------------	-------------------	---------------------------	--------------------------	-------------	-------------------------------	--	-------------------------------

**Durée :** 0.5 jour

**Prix :** Connectez-vous pour connaître le prix

### Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, nous sommes en mesure de vous accueillir, n'hésitez pas à nous contacter à [info@coform.fr](mailto:info@coform.fr), nous étudierons ensemble vos besoins.

### Description

Par une présentation schématique et concise, comprendre l'entrepreneur individuel, le déroulement des procédures de surendettement et de sauvegarde des entreprises.

### Objectifs pédagogiques

Proposer un recueil de solutions aux problèmes notariaux en matière d'entrepreneur individuel et de procédures de traitement des difficultés financières.

## Programme de la formation

### I. Un regard schématique sur l'entrepreneur individuel après la loi n°2022-172 du 14 février 2022

#### A. La mise en place du dispositif de protection

##### 1) Constitution, déclaration ou affectation ?

- Les personnes concernées

## Programme de formation

- Les biens concernés
- Les modalités d'adoption du régime protecteur de l'entrepreneur individuel

### 2) Evolution du patrimoine protégé

#### B. L'efficacité des mesures de protection du patrimoine de l'entrepreneur indépendant

- 1) Faire mieux que l'insaisissabilité
- 2) Faire mieux que l'EIRL

## II. Les procédures relevant du livre VI du Code de commerce

#### A. Les actes passés avant l'ouverture d'une procédure collective

#### B. Les actes passés en cours de procédure

- 1) L'organisation d'une vente
  - Les biens hors procédure
  - La capacité de l'entrepreneur
  - Conséquences de l'ouverture de la procédure collectives pour les autres acteurs économiques
- 2) La détention d'un prix

#### C. Les actes passés après la clôture de la procédure de liquidation judiciaire

## III. Les procédures relevant du Code de la consommation

#### A. Le surendettement

- 1) Les différentes étapes de la procédure
- 2) Acquérir l'information sur l'avancement de la procédure
- 3) Existe-t-il une période suspecte ou d'observation ?
- 4) L'autonomie patrimoniale du débiteur
- 5) Les effets de l'ouverture de la procédure
- 6) Les effets d'un plan conventionnel de surendettement
- 7) Conséquences des stipulations du plan sur la vente d'un immeuble
- 8) La distribution du prix de vente
- 9) L'indivisaire surendetté

- 10) Le débiteur bénéficiaire d'une libéralité ou succession
- 11) Le défunt surendetté
- 12) Les effets du surendettement sur les personnes autres que le débiteur

### B. Le rétablissement personnel

- 1) Détecter un rétablissement personnel
- 2) Les conséquences patrimoniales d'un rétablissement personnel
- 3) La vente de droits immobiliers d'un débiteur en rétablissement personnel sans liquidation judiciaire
- 4) Le dessaisissement du débiteur
- 5) La vente d'un bien commun
- 6) La vente d'un bien indivis
- 7) Recevoir une donation au profit du débiteur
- 8) Les pouvoirs du liquidateur
- 9) Les droits des créanciers hypothécaires
- 10) La distribution d'un prix de vente
- 11) Indivision
- 12) Le décès du débiteur en rétablissement personnel

### **Pour qui ?**

#### **Personnes concernées par la formation :**

Notaire, Collaborateur rédacteur.

#### **Pré-requis :**

Avoir survolé le livre VI et le chapitre "De la protection de l'entrepreneur individuel (Articles L526-1 à L526-31)" du Code de commerce. Avoir des questions en matière de surendettement.

### **Les points forts de la formation**

En quelques heures, sera proposé un condensé des solutions notariales en matière de difficultés financières des personnes physiques et morales.

### Les moyens pédagogiques

---

- Tour de table
- Cas pratiques

### Évaluation des acquis

---

Les acquis de la formation seront évalués par des mises en situation pratiques pendant la formation.

Une évaluation des connaissances acquises sera également organisée afin de mesurer l'appropriation.